RAPPORT ANNUEL

CM-AM ALIZES TEMPERE

Fonds commun de placement

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCP

• L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence composite 80 % BLOOMBERG EURO AGGREGATE 3-5 Y + 15 % EURO STOXX 50 + 5 % STANDARD & POOR'S 500 sur la durée de placement recommandée. La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur. Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis.

• Stratégie d'investissement

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le gérant utilise de façon discrétionnaire une gestion dynamique et flexible en instruments financiers. La stratégie utilisée procède des éléments suivants :
- Une gestion flexible de la construction de portefeuille : la sélection des titres vifs et accessoirement celle des parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA est effectuée en fonction de critères quantitatifs, (secteurs d'activité, perspectives d'activité des sociétés pour les titres vifs), et qualitatifs (Société de Gestion, gérant, process pour les OPCVM et/ou FIA). Cette construction a pour vocation d'être évolutive et dynamique dans le temps.
- Une gestion flexible entre les stratégies actions, actions neutre au marché et taux.
La stratégie d'actions neutre au marché a comme objectif d'être décorrelée des marchés. Cette stratégie est réalisée en titres vifs au travers d'actions couvertes à due proportion par des contrats financiers de même nature, et accessoirement avec des OPC long short neutres au marché et des produits synthétiques long short neutres au marché constitués de fonds actions Le gérant adoptera une gestion flexible sur les marchés internationaux. Il n'y a pas de zone géographique prépondérante. Puis, compte-tenu de l'allocation stratégique décidée en comité de gestion de CREDIT MUTUEL Asset Management et dans la limite de sa marge de manoeuvre, le gérant dispose d'une latitude pour construire son portefeuille.
Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
De 0% à 40% sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :
- de 0 % à 30 % aux marchés des actions de pays émergents.
- de 0 % à 30 % aux marchés des actions de petite capitalisation < 3 milliards d'euros
De 60% à 100% en cumul :
- aux instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques y compris de pays émergents, de toutes notations y compris spéculatives, selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation, ou non notés.
- à la stratégie actions neutre au marché.
De 0% à 100% au risque de change sur des devises hors euro.
Il peut être investi :
- en actions,
- en titres de créance et instruments du marché monétaire
- jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.
Il peut également intervenir sur les :
- contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de crédit et de change.

L'effet de levier indicatif est de 150%
- dépôts, emprunts d'espèces.

COMMENTAIRE DE GESTION

Contexte Economique

Les grandes économies ont fait preuve de résilience, l'impact des droits de douane américains étant resté limité grâce à une approche plus modérée que prévu de l'administration Trump.

Aux États-Unis, la croissance du PIB réel devrait se maintenir proche de son rythme potentiel, autour de 2,0 % en 2025 et 2026 (après 2,8 % en 2024), selon le consensus Bloomberg. Cette dynamique, qualifiée de « croissance en K », reflète l'essor des investissements liés à l'intelligence artificielle et une consommation intérieure robuste, principalement portée par les ménages les plus aisés grâce à l'effet richesse (lié à la valorisation des actifs financiers). En 2025, la Réserve fédérale (Fed) a procédé à trois baisses de taux de 25 points de base chacune, ramenant le taux directeur dans une fourchette de 3,50 % à 3,75 %, afin de limiter les risques sur l'emploi malgré une inflation supérieure à l'objectif officiel.

Dans la zone euro, la croissance s'est révélée plus forte qu'anticipé, soutenue par la résilience des services. Le consensus Bloomberg prévoit une progression du PIB de 1,4 % en 2025 (après 0,9 % en 2024) et de 1,2 % en 2026, portée par les baisses de taux de la Banque centrale européenne (BCE), la hausse des salaires réels dans un marché du travail solide, l'augmentation des dépenses de défense et le soutien budgétaire en Allemagne. Avec une inflation revenue autour de 2 %, la BCE a maintenu son taux de dépôt inchangé à 2 % depuis cet été, niveau considéré comme neutre.

En Chine, avec un objectif officiel fixé à 5 % pour 2025, la croissance reste portée par le secteur manufacturier, mais la faiblesse de la demande intérieure et la crise immobilière continuent de peser, malgré des mesures d'assouplissement monétaire et budgétaire. Selon le consensus Bloomberg, elle devrait atteindre 4,9 % en 2025 avant de ralentir à 4,5 % en 2026, sous l'effet de contraintes structurelles persistantes.

Politique de gestion

Les marchés obligataires enregistrent globalement une performance positive, malgré de nombreux soubresauts, portés par la repentification des courbes de taux via la détente des taux courts et la bonne tenue des primes de risque. Le marché du crédit, en particulier, a été soutenu par des flux entrants positifs sur le segment, des dynamiques de marché primaire bien absorbées et un appétit pour le segment très présent. En fin d'exercice, le spread moyen de l'univers crédit euro Investment Grade s'établit à 77 bps versus 102 bps en début de période, après un point haut à près de 128 bps en avril 2025 après le « Liberation day ».

Les taux européens de la zone 3-5 ans évoluant dans un range pendant toute l'année 2025, nous avons maintenu une sur-sensibilité par rapport à l'indice de référence entre +25 et +40bps selon les configurations. A partir d'avril, après les annonces des tarifs douaniers de D. Trump, nous avons progressivement augmenté notre exposition au crédit IG ainsi qu'aux pays périphériques comme l'Espagne et l'Italie. Compte tenu de l'incertitude politique, nous avons maintenu une sous-exposition sur la France.

La performance nette du fonds sur l'exercice s'est établie à

- 4.85% pour la part RC
- 5.50% pour la part S
- 4.57% pour la part ES
- 4.85% pour la part RD

par rapport à un indice à 5.61%.

• Règlement SFDR et Taxonomie

Article 8
La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.
L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.
Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.
Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :
- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html
Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088.
Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

• Doctrine AMF

Engagé dans les critères ESG
La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

• Politique sectorielle

La politique d'exclusion sectorielle en vigueur est disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html

• Frais de gestion indirects calculés

169 006,61 EUR

• Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

- ## INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

- ## Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 128 Bd Raspail – 75006 PARIS.

- ## Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :
- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

- ## Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

- ## Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

Pour mémoire, depuis le 01/10/2024, une VaR est calculée sur le fonds nourricier comme un fonds classique.
- Pour chaque fonds, 3 calculs différents sont effectués : VaR historique, VaR paramétrique, VaR Monte Carlo.
Nous reportons la pire des 3.
- Les données Min/Max/Moyenne pour chaque fonds sont calculées sur une base mensuelle : ici celle du mois de décembre 2025.

Méthode VAR			
Levier au 31/12/2025	**Niveau minimum**	**Niveau maximum**	**Niveau moyen**
150%	1,87%	4,8%	3,68%

• Politique de rémunération

La Politique de rémunération des Sociétés de Gestion du Groupe La Française encadre la rémunération de l'ensemble des membres du personnel.

Le Groupe La Française veille au respect d'une politique de rémunération, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts. Elle promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des FIA ou OPCVM ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

A- Processus Opérationnel

Le comité des Nominations et des Rémunérations de GLF a pour mission de déterminer et de mettre en œuvre les actions nécessaires au respect par la filière de ses obligations réglementaires en la matière. Il rend compte de ses travaux au conseil de surveillance de GLF, qui les soumettra à l'approbation du comité des Nominations et des Rémunérations faitier Crédit Mutuel Alliance Fédérale.
En complément de la supervision du calcul du bonus pool, le comité des Nominations et des Rémunérations de GLF propose les rémunérations des membres du directoire du Groupe La Française, des responsables des lignes métiers, ainsi que celles des responsables des fonctions de contrôle (c'est-à-dire le directeur des risques, de la Conformité et du contrôle interne actifs cotés, le directeur des risques, de la Conformité et du contrôle interne actifs non cotés, le directeur du Pilotage des risques et risques opérationnels, DPO, le directeur Juridique et Conformité Distribution & Transverse).
Ces propositions sont soumises à l'approbation du comité des Nominations et des Rémunérations faitier Crédit Mutuel Alliance Fédérale.
Les recommandations du comité des Nominations et des Rémunérations de GLF s'inscrivent dans le cadre des lignes directrices de Crédit Mutuel Alliance Fédérale) sur la gestion de rémunérations (individuelles et collectives) et des carrières des membres des CODIR-COMEX.

B- Personnel Identifié

Pour les Sociétés de Gestion on entend par Personnel Identifié les personnes suivantes, lorsque leurs activités professionnelles ont une incidence substantielle sur les profils de risques des Société de Gestion ou des FIA ou OPCVM qu'ils gèrent :
- Les gérants ;
- Les membres de la Direction Générale ;
- Les preneurs de risques c'est-à-dire les membres du personnel occupant des postes clés ayant une influence notable sur les décisions d'investissement et la gestion des risques ;

- Les personnes exerçant une fonction de contrôle ;
- Les personnes placées sous l'autorité des Sociétés de Gestion qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que les membres de la Direction Générale et des preneurs de risques.

C- Rémunérations

La Politique de Rémunération repose sur et met en place les principes suivants :

- L'équité : La Française veille au respect d'une Politique, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité. Le respect de l'équité intervient tant lors des recrutements qu'au cours de la vie du contrat de travail et concerne plus particulièrement l'égalité salariale entre hommes et femmes.
- L'alignement des intérêts : la Politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation des collaborateurs, ainsi qu'à la performance de La Française sur le long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses actionnaires et de ses collaborateurs.
- La valorisation de la performance associée à une maitrise du risque, dans le respect des réglementations applicables : le montant total des rémunérations ne doit pas entraver la capacité de La Française à renforcer le niveau de ses fonds propres. L'enveloppe de rémunération variable affectée aux collaborateurs concernés doit être cohérente non seulement avec les objectifs individuels qui lui sont assignés, mais également avec les objectifs du département auquel ils appartiennent.

La Française attache une importance particulière au lien entre le processus annuel d'appréciation individuelle des compétences et des performances qualitatives et quantitatives et l'évolution des rémunérations, qui ne peuvent être dissociés. La Française s'engage notamment à promouvoir la performance de manière constante en prenant en considération lors de la détermination de la rémunération, les risques, ainsi que la réalisation d'objectifs de performance individuels et collectifs ambitieux, n'encourageant pas de comportements inappropriés, et visant au respect des valeurs du Groupe.

La Française a ainsi fait de la philosophie d'alignement entre ses résultats et les rémunérations l'une de ses priorités. L'absence de résultat ou des résultats insatisfaisants peuvent entrainer la diminution ou l'absence de versement de la rémunération variable.

La Française tient à soumettre le système de rémunération à une gouvernance d'entreprise établie ainsi qu'à une stricte conformité avec les procédures, règlements internes, législation sociale et législation du secteur financier.

Aux fins de la Politique, la rémunération applicable à l'ensemble du personnel du Groupe La Française se compose au minimum d'une part fixe qui rémunère la capacité du collaborateur à tenir son poste de façon satisfaisante.

Toutefois, pour certains membres du personnel, cette part de rémunération peut être complétée d'une part variable (en numéraire) qui vise à reconnaitre la performance individuelle du collaborateur concerné, ses contributions et son comportement, la performance de l'unité opérationnelle à laquelle il appartient et les résultats des sociétés du Groupe dans leur ensemble.

D'une manière générale, un équilibre approprié est établi entre les parts fixe et variable de la rémunération globale du collaborateur, quand ce dernier bénéficie d'une rémunération variable. En toute hypothèse, la part fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de part variable, notamment en préservant la possibilité de réduire la part variable et qu'elle soit réduite à zéro dans certaines

circonstances. Par ailleurs, la rémunération des membres du personnel vise à être motivante tout en étant dans la moyenne du marché.

Les critères quantitatifs et qualitatifs d'évaluation de la performance dépendent de la fonction occupée par le collaborateur.
Les critères, quantitatifs (financiers) et qualitatifs (non-financiers), sont évalués de manière pluriannuelle, à la fois au niveau de l'entité, du département concerné et du collaborateur.
Les critères quantitatifs couvrent une période suffisamment longue pour permettre d'appréhender correctement les risques liés à l'activité du collaborateur.
Les critères qualitatifs sont par exemple le degré de satisfaction des clients ou le strict respect par le collaborateur des règles internes. Ils traduisent également l'implication des collaborateurs dans le développement et le déploiement du dispositif de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.
Les critères quantitatifs et qualitatifs sont pondérés de manière à fournir des incitations adéquates au collaborateur sur le long-terme. Dans cette optique, un objectif de gestion des risques et de conformité commun à tous les collaborateurs fait l'objet d'une évaluation séparée pour chaque collaborateur.
Les critères sont repris en annexe IV de la présente politique de rémunération.

Pour toute rémunération variable excédant 100 000 euros, la première tranche de 50% sera payée en numéraire fin mars N+1. La tranche de 50% restante (Tranche Reportée) fera l'objet d'une acquisition progressive et échelonnée sur 3 périodes de 1 an chacune.

La rémunération variable des responsables des fonctions de contrôle est directement déterminée par le Comité des Nominations et des Rémunérations Groupe. La part fixe de la rémunération est privilégiée s'agissant des fonctions de contrôle. En ce qui concerne la détermination de la part variable de leur rémunération, l'évaluation des performances est effectuée en toute indépendance. Plus précisément, afin d'éviter les conflits d'intérêts, l'évaluation des performances des fonctions de contrôle s'appuie essentiellement sur des critères non financiers.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients du Groupe. Pour l'année civile 2024, les rémunérations sont réparties ainsi (en €) :

Effectif (toute personne présente au cours de l'année et rémunérée (totalité ou partielle)) : 331
Total Rému. DADS 2024 : 20 496 203,76 €
Fixe : 18 866 203,76 €
%fixe : 92,05 %
Variable 2024 : 1 630 000,00 €
Nb bénéficiaire variable : 74
% du variable : 7,95 %
Total rému. Cadres dirigeant : 2 440 843,93 €
Total rému. Preneurs de risques : 7 523 159,90 €

La Politique de rémunération a été revue en 2024.

La Politique est revue et validée par le Conseil de Surveillance du Groupe assisté par le Comité des rémunérations Groupe et par le Comité des rémunérations des Entités du Groupe.
Par ailleurs, elle a fait l'objet d'une évaluation interne centrale et indépendante dont les résultats s'avèrent satisfaisants.

De plus amples informations quant à la gouvernance et aux principes directeurs de la Politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de La Française : www.la-francaise.com

- **Evènements intervenus au cours de la période**

01/12/2025 Frais : Diminution des frais de gestion max des parts RC/RD

Bilan actif au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	**0,00**
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**82 474 570,90**	**71 215 691,88**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	82 474 570,90	71 215 691,88
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**229 243 380,96**	**258 459 195,05**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	229 243 380,96	258 459 195,05
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	**20 528 402,25**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	20 528 402,25	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**37 976 998,02**	**35 020 651,48**
OPCVM	37 976 998,02	35 020 651,48
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
Dépôts (F)	**0,00**	**0,00**
Instruments financiers à terme (G)	**162 500,00**	**416 055,37**
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I)	**0,00**	**0,00**
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	**0,00**
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**370 385 852,13**	**365 111 593,78**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**495 686,73**	**1 309 916,05**
Comptes financiers	**23 274 112,48**	**9 392 860,33**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**23 769 799,21**	**10 702 776,38**
Total Actif I + II	**394 155 651,34**	**375 814 370,16**

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	376 352 223,43	354 800 573,43
Report à nouveau sur revenu net	9,13	21,49
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	17 141 101,97	20 183 167,99
Capitaux propres I	**393 493 334,53**	**374 983 762,91**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	**162 500,00**	**416 054,45**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	**0,00**
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**162 500,00**	**416 054,45**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**499 816,81**	**414 552,80**
Concours bancaires	**0,00**	**0,00**
Sous-total autres passifs IV	**499 816,81**	**414 552,80**
Total Passifs : I + III + IV	**394 155 651,34**	**375 814 370,16**

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	2 065 640,81	2 030 855,09
Produits sur obligations	4 015 487,78	3 769 258,19
Produits sur titres de créance	0,00	0,00
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	381 078,31	337 611,51
Sous-total Produits sur opérations financières	**6 462 206,90**	**6 137 724,79**
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres charges financières	-3 020,45	-28,59
Sous-total charges sur opérations financières	**-3 020,45**	**-28,59**
Total Revenus financiers nets (A)	**6 459 186,45**	**6 137 696,20**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-4 504 400,51	-4 343 717,77
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-4 504 400,51**	**-4 343 717,77**
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**1 954 785,94**	**1 793 978,43**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**49 367,66**	**-7 446,36**
Revenus nets I = C + D	**2 004 153,60**	**1 786 532,07**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	9 641 349,70	6 638 331,92
Frais de transactions externes et frais de cession	-94 634,44	-91 015,26
Frais de recherche	-38 042,89	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**9 508 672,37**	**6 547 316,66**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**140 708,14**	**45 470,72**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**9 649 380,51**	**6 592 787,38**
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	5 620 083,55	11 648 045,21
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-146 070,04	159 135,66
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**5 474 013,51**	**11 807 180,87**

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**13 554,35**	**-3 332,33**
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**5 487 567,86**	**11 803 848,54**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	0,00
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**0,00**	**0,00**
Résultat net = I + II + III - IV	**17 141 101,97**	**20 183 167,99**

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence composite 80 % BLOOMBERG EURO AGGREGATE 3-5 Y + 15 % EURO STOXX 50 + 5 % STANDARD & POOR'S 500 sur la durée de placement recommandée. La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur. Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021
Actif net total	**393 493 334,53**	**374 983 762,91**	**359 949 109,18**	**347 296 784,52**	**385 261 187,21**
PART CAPI ES					
Actif net	371 807 486,14	354 839 888,56	339 379 723,09	326 312 747,18	378 297 814,90
Nombre de parts	27 558 927,814	27 494 482,241	27 788 180,254	29 259 114,676	30 080 942,956
Valeur liquidative unitaire	13,49	12,90	12,21	11,15	12,57
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	0,39	0,27	-0,28	-0,23	0,00
PART CAPI RC					
Actif net	19 973 037,85	18 328 786,53	18 727 162,44	19 072 375,48	4 615 634,90
Nombre de parts	19 509,799	18 772,245	20 329,302	22 740,436	4 895,000
Valeur liquidative unitaire	1 023,74	976,37	921,19	838,69	942,92
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	33,10	24,49	-18,85	-14,95	54,37
PART CAPI S					
Actif net	120,62	114,33	106,98	96,59	107,71
Nombre de parts	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	120,62	114,33	106,98	96,59	107,71
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	4,65	3,55	-1,46	-1,05	7,11

Annexes des comptes annuels

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021
PART DIST RD					
Actif net	1 712 689,92	1 814 973,49	1 842 116,67	1 911 565,27	2 347 629,70
Nombre de parts	2 823,364	3 113,686	3 337,051	3 798,417	4 139,000
Valeur liquidative unitaire	606,61	582,90	552,01	503,25	567,19
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	4,78	4,40	2,10	0,69	1,31
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,20	0,20	0,18	0,00
Capitalisation unitaire	14,88	10,24	-13,40	-9,67	31,47

• REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

• Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

• Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

• Mécanisme de Swing Pricing

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du fonds afin de préserver l'intérêt des porteurs présents sur le fonds en faisant supporter aux seuls investisseurs entrants (respectivement sortant) lors de mouvements de souscriptions (respectivement rachats) massifs, le poids du coût du réaménagement du portefeuille.
Le Swing Pricing avec seuil de déclenchement est un mécanisme, encadré par une procédure interne, par lequel la valeur liquidative peut être ajustée en cas de dépassement du seuil de déclenchement dit seuil de Swing Pricing. Ce seuil est indiqué en pourcentage de l'actif net de l'OPC et il est préétabli par la société de gestion.
Ainsi si au jour de la centralisation, le total des ordres de souscription/ de rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du fonds dépasse le seuil de Swing Pricing le mécanisme d'ajustement est activé et la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse. Cette valeur liquidative ajustée est dite valeur liquidative « swinguée ».
Les paramètres du seuil de déclenchement et de coûts de réajustement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Celle-ci a également la possibilité de les modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers.
Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la valeur liquidative de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais le facteur de swing est identique pour toutes les classes de parts et le mécanisme s'applique à l'ensemble du fonds.
La volatilité de la valeur liquidative du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du Swing Pricing.
La valeur liquidative « swinguée » est la seule valeur liquidative du fonds et la seule communiquée aux porteurs de parts du fonds. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas le niveau du seuil de déclenchement et veille à préserver le caractère confidentiel de cette information.

Affectation des sommes distribuables

Part RC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RD :
Pour les revenus : distribution du résultat net
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part ES :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0010359323	1,5548 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,5248 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum	Actif net
RD	FR0010361311	1,5548 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,5248 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum	Actif net
S	FR0013466505	1 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,97 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum	Actif net
ES	FR0014005XF4	1,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,17 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
RC	FR0010359323	Néant
RD	FR0010361311	Néant
S	FR0013466505	Néant
ES	FR0014005XF4	Néant

- **Commission de surperformance**

Part FR0010359323 RC
Néant

Part FR0010361311 RD
Néant

Part FR0013466505 S
Néant

Part FR0014005XF4 ES
Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :
- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

- ## Informations complémentaires

Complément au tableau des frais :
- Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.
- Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la Société de Gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la Société de Gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.

- ## Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

- **Annexe :**

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.
La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.
Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme
La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	**374 983 762,91**	**359 949 109,18**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	27 624 339,67	21 640 123,83
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-26 039 035,04	-26 747 223,83
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 954 785,94	1 793 978,43
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	9 508 672,37	6 547 316,66
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	5 474 013,51	11 807 180,87
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-13 204,83	-6 722,23
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**393 493 334,53**	**374 983 762,91**

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI ES		
Parts souscrites durant l'exercice	1 850 151,070	24 553 733,94
Parts rachetés durant l'exercice	-1 785 705,497	-23 571 994,30
Solde net des souscriptions/rachats	64 445,573	981 739,64
PART CAPI RC		
Parts souscrites durant l'exercice	3 023,084	3 069 070,21
Parts rachetés durant l'exercice	-2 285,530	-2 293 247,44
Solde net des souscriptions/rachats	737,554	775 822,77
PART CAPI S		
Parts souscrites durant l'exercice	0,000	0,00
Parts rachetés durant l'exercice	0,000	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,000	0,00
PART DIST RD		
Parts souscrites durant l'exercice	2,611	1 535,52
Parts rachetés durant l'exercice	-292,933	-173 793,30
Solde net des souscriptions/rachats	-290,322	-172 257,78

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI ES	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI RC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI S	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART DIST RD	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0014005XF4	PART CAPI ES	Capitalisable	EUR	371 807 486,14	27 558 927,814	13,49
FR0010359323	PART CAPI RC	Capitalisable	EUR	19 973 037,85	19 509,799	1 023,74
FR0013466505	PART CAPI S	Capitalisable	EUR	120,62	1,000	120,62
FR0010361311	PART DIST RD	Distribuable	EUR	1 712 689,92	2 823,364	606,61

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		France +/-	États-Unis +/-	Pays-Bas +/-	Allemagne +/-	Espagne +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	82 474,57	22 873,91	19 505,54	16 270,66	13 509,72	4 507,36
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Options	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Swaps	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Autres instruments financiers	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Total	**82 474,57**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	**229 243,38**	229 243,38	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	**20 528,40**	20 528,40	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**23 274,12**	0,00	0,00	0,00	23 274,12
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	**NA**	28 308,80	0,00	0,00	0,00
Options	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**NA**	**278 080,58**	**0,00**	**0,00**	**23 274,12**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	36 778,17	124 905,77	49 451,47	18 107,97
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	20 528,40	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	23 274,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	28 308,80	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**23 274,12**	**0,00**	**0,00**	**36 778,17**	**173 742,97**	**49 451,47**	**18 107,97**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	USD +/-	CHF +/-	GBP +/-	DKK +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	19 920,92	64,79	299,32	13,11	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	4,17	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	341,52	1 430,02	664,09	618,43	0,11
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**20 266,61**	**1 494,81**	**963,41**	**631,54**	**0,11**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	217 017,30	11 272,28	953,80
Titres de créances	20 528,40	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**237 545,70**	**11 272,28**	**953,80**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	**0,00**	
Instruments financiers à terme non compensés	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	**0,00**	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	**0,00**	
Titres financiers empruntés	**0,00**	
Titres reçus en garantie	**0,00**	
Titres financiers donnés en pension	**0,00**	
Créances		
Collatéral espèces	**0,00**	
Dépôt de garantie espèces versé	**0,00**	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		**0,00**
Instruments financiers à terme non compensés		**0,00**
Dettes		
Collatéral espèces		**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d’autres OPC

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	0,00
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	4 167,16
Ventes à règlement différé	148 218,07
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	343 301,50
Frais de gestion	0,00
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	**495 686,73**
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Rachats à payer	0,00
Achats à règlement différé	-74 034,15
Frais de gestion	-416 017,38
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	-9 765,28
Total des dettes	**-499 816,81**
Total des créances et dettes	**-4 130,08**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI ES	31/12/2025
Frais fixes	4 322 159,77
Frais fixes en % actuel	1,20
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI RC	31/12/2025
Frais fixes	166 550,54
Frais fixes en % actuel	0,90
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI S	31/12/2025
Frais fixes	0,36
Frais fixes en % actuel	0,31
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART DIST RD	31/12/2025
Frais fixes	15 689,84
Frais fixes en % actuel	0,90
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Obligations et valeurs assimilées			
	FR001400ZB28	BFCM 3 05/07/30	2 937 359,55
	FR0014006144	GR ASSU CRE MUT TV21-200442	2 163 641,75
Parts d'OPC et de fonds d'investissements			
	FR0000979825	CM-AM CASH ISR-IC	14 235 797,22
	FR0012952240	CM-AM ENTREPRENEURS FRANC-SR	26 657,09
	FR001400YQY5	CM AM GBL BIODIVERSITE-IC	698 054,00
	FR0013246550	CM AM GREEN BONDS-I	6 066 538,40
	FR001400SJ86	CM-AM HIGH YIELD 2028-IC	1 050 030,00
	FR001400CT66	CM-AM IMPACT FIR INSN-IC	759 586,78
	FR0011153378	CM-AM INFLATION-RC	3 526 230,42
	FR001400O226	CM-AM OBL CR 29 IC EUR C.	3 941 874,00
	FR0013250420	CM-AM OBLIE FLEXIBLE-RC	3 503 131,80
Total			**38 908 901,01**

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**2 004 153,60**	**1 786 532,07**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**2 004 153,60**	**1 786 532,07**
Report à nouveau	9,13	21,49
Sommes distribuables au titre du revenu net	**2 004 162,73**	**1 786 553,56**

PART CAPI ES		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 833 699,50	1 634 769,34
Total	**1 833 699,50**	**1 634 769,34**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

PART CAPI RC		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	156 954,83	138 072,30
Total	**156 954,83**	**138 072,30**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI S		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1,60	1,69
Total	**1,60**	**1,69**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

PART DIST RD		
Affectation :		
Distribution	13 495,68	13 700,22
Report à nouveau du revenu de l'exercice	11,12	10,01
Capitalisation	0,00	0,00
Total	**13 506,80**	**13 710,23**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	2 823,364	3 113,686
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	4,78	4,40
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,20

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**9 649 380,51**	**6 592 787,38**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**9 649 380,51**	**6 592 787,38**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**9 649 380,51**	**6 592 787,38**

PART CAPI ES		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	9 118 409,28	6 239 002,13
Total	**9 118 409,28**	**6 239 002,13**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI RC		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	488 930,16	321 880,37
Total	**488 930,16**	**321 880,37**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI S		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	3,05	1,86
Total	**3,05**	**1,86**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

PART DIST RD		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	42 038,02	31 903,02
Total	**42 038,02**	**31 903,02**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	2 823,364	3 113,686
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			**82 474 570,90**	**20,96**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**82 474 570,90**	**20,96**
Aérospatial et défense			5 186 512,48	1,32
AIRBUS	EUR	7 791	1 545 734,40	0,39
HOWMET AEROSPACE INC	USD	1 523	265 718,20	0,07
LEONARDO	EUR	2 563	125 997,08	0,03
RHEINMETALL ORD.	EUR	408	636 888,00	0,16
SAFRAN PROV.ECHANGE	EUR	6 694	1 990 795,60	0,51
THALES	EUR	2 704	621 379,20	0,16
Agro-alimentaire			488 858,26	0,12
DANONE	EUR	6 367	488 858,26	0,12
Articles personnels			2 938 797,25	0,75
ADIDAS NOM.	EUR	568	96 020,40	0,03
CIE FIN.RICHEMONT NOM.	CHF	210	38 802,85	0,01
HERMES INTERNATIONAL	EUR	432	916 704,00	0,23
LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	2 926	1 887 270,00	0,48
Assurance - Non vie			3 348 391,16	0,85
ALLIANZ	EUR	3 038	1 186 339,00	0,30
AXA	EUR	26 519	1 086 218,24	0,27
CHUBB LTD	USD	437	116 072,20	0,03
MUNCHENER RUCKVERSICHERUNGS	EUR	1 592	895 022,40	0,23
PROGRESSIVE	USD	334	64 739,32	0,02
Assurance vie			2 470 892,86	0,63
AEGON LTD	EUR	317 580	2 108 731,20	0,54
NN GROUP	EUR	5 509	362 161,66	0,09
Automobiles et équipementiers			4 411 653,96	1,12
BMW	EUR	5 332	496 622,48	0,13
DR. ING. H.C. F. PORSCHE AKTIE	EUR	426	19 502,28	0,00
FERRARI NV	EUR	996	317 425,20	0,08
MERCEDES-BENZ GROUP	EUR	12 446	747 631,22	0,19
RENAULT	EUR	16 584	587 405,28	0,15
STELLANTIS	EUR	172 903	1 625 288,20	0,41
VOLKSWAGEN PREF	EUR	5 966	617 779,30	0,16
Banques			16 128 795,18	4,10
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	85 516	1 714 595,80	0,44
BANCO SANTANDER	EUR	207 712	2 091 659,84	0,53
BANK AMERICA	USD	8 804	412 067,06	0,10
BNP PARIBAS ACTIONS A	EUR	19 090	1 542 281,10	0,39
CREDIT AGRICOLE	EUR	86 410	1 516 495,50	0,38
DEUTSCHE BANK	EUR	19 367	641 241,37	0,16
ING GROEP	EUR	45 344	1 088 709,44	0,28

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
INTESA SANPAOLO	EUR	283 339	1 677 650,22	0,43
JPMORGAN CHASE	USD	2 352	644 933,57	0,16
NORDEA BANK	EUR	40 535	652 005,48	0,17
SOCIETE GENERALE	EUR	31 381	2 156 502,32	0,55
UNICREDIT REGR.	EUR	28 069	1 990 653,48	0,51
Bâtiment et matériaux de construction			3 105 622,36	0,79
BOUYGUES	EUR	1 744	77 346,40	0,02
CRH PLC	GBP	2 430	259 137,61	0,07
EIFFAGE	EUR	1 027	125 704,80	0,03
QUANTA SERVICES	USD	664	238 488,50	0,06
SAINT-GOBAIN	EUR	14 444	1 256 050,24	0,32
TRANE TECHNOLOGIES PLC	USD	240	79 489,41	0,02
VINCI	EUR	8 908	1 069 405,40	0,27
Boissons			738 724,09	0,19
ANHEUSER-BUSCH INBEV	EUR	6 567	360 528,30	0,09
COCA-COLA	USD	6 357	378 195,79	0,10
Chimie			1 619 876,87	0,41
AIR LIQUIDE	EUR	7 474	1 197 783,24	0,30
BASF NOM.	EUR	1 856	82 462,08	0,02
LINDE PLC	USD	936	339 631,55	0,09
Distributeurs			2 621 437,27	0,67
AMAZON COM	USD	5 539	1 088 002,71	0,28
COSTCO WHOLESALE	USD	607	445 443,26	0,11
INDITEX	EUR	5 988	337 363,92	0,09
TJX COS	USD	2 270	296 736,19	0,08
WALMART	USD	4 787	453 891,19	0,11
Electricité			571 676,89	0,15
ENEL	EUR	23 424	207 934,85	0,06
IBERDROLA	EUR	19 699	363 742,04	0,09
Electronique / Equipements électriques			235 709,09	0,06
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL	USD	2 313	235 709,09	0,06
Equipement électronique et électrique			107 974,06	0,03
EMERSON ELECTRIC	USD	956	107 974,06	0,03
Equipements de télécommunications			169 488,21	0,04
ARISTA NETWORKS INC	USD	1 520	169 488,21	0,04
Equipements et services médicaux			1 415 535,28	0,36
BOSTON SCIENTIFIC	USD	3 528	286 269,08	0,07
ESSILORLUXOTTICA	EUR	2 667	719 823,30	0,18
INTUITIVE SURGICAL	USD	605	291 590,33	0,08
THERMO FISHER SCIENTIFIC	USD	239	117 852,57	0,03
Fournisseurs de services de télécommunications			1 246 471,66	0,32
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	18 507	511 903,62	0,13

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
NETFLIX	USD	5 030	401 338,44	0,10
ORANGE	EUR	6 091	86 492,20	0,02
T-MOBILE US	USD	1 428	246 737,40	0,07
Gaz eau et services multiples aux collectivités			66 661,65	0,02
ENGIE	EUR	1 793	40 181,13	0,01
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	891	26 480,52	0,01
Industries généralistes			3 825 473,89	0,97
EATON CORPORATION PLC	USD	811	219 820,96	0,06
GE AEROSPACE	USD	2 153	564 367,79	0,14
GE VERNOVA INC	USD	484	269 192,31	0,07
PARKER-HANNIFIN	USD	346	258 865,48	0,06
SIEMENS	EUR	10 509	2 513 227,35	0,64
Instruments de placement hors actions			165 579,85	0,04
MORGAN STANLEY	USD	1 096	165 579,85	0,04
Investissement immobilier et services			54 037,08	0,01
VONOVIA	EUR	2 202	54 037,08	0,01
Logiciels et services informatiques			8 112 696,10	2,06
ALPHABET CL.C	USD	5 018	1 340 012,25	0,34
DASSAULT SYSTEMES	EUR	745	17 760,80	0,00
META PLATFORMS CLA	USD	1 169	656 663,44	0,17
MICROSOFT	USD	4 064	1 672 565,47	0,42
ORACLE	USD	455	75 469,36	0,02
PROSUS NV	EUR	18 536	979 627,60	0,25
SAP	EUR	14 873	3 098 789,55	0,79
SERVICENOW	USD	2 085	271 807,63	0,07
Matériel équipements destinés aux TI			14 104 272,20	3,58
ADVANCED MICRO DEVICES ORD.	USD	380	69 254,36	0,02
AMPHENOL CORP-CL A	USD	2 685	308 783,00	0,08
APPLE	USD	5 817	1 345 765,99	0,34
ASM INTERNATIONAL	EUR	8	4 140,80	0,00
ASML HOLDING	EUR	5 886	5 423 360,40	1,38
BROADCOM INC	USD	2 792	822 322,53	0,21
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	20 740	782 520,20	0,20
NVIDIA CORP	USD	11 327	1 797 707,00	0,45
SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	7 534	1 769 736,60	0,45
STMICROELECTRONICS	EUR	79 353	1 780 681,32	0,45
Médias			254 627,59	0,07
INFORMA	GBP	596	6 038,83	0,00
WOLTERS KLUWER	EUR	2 814	248 588,76	0,07
Pharmacie/biotechnologie/Producteurs de Marijuana			2 408 634,08	0,61
ABBVIE	USD	1 400	272 220,24	0,07
ARGENX	EUR	854	612 147,20	0,15

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
ASTRAZENECA PLC	GBP	216	34 140,71	0,01
ELI LILLY	USD	437	399 655,48	0,10
LONZA GROUP NOM.	CHF	45	25 991,00	0,01
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	301	13 108,25	0,00
SANOFI	EUR	12 710	1 051 371,20	0,27
Services appui à industrie			479 875,00	0,12
ADYEN	EUR	349	479 875,00	0,12
Services bancaires invest et de courtage			2 020 080,44	0,51
ASR NEDERLAND	EUR	15 873	962 221,26	0,25
BLACKROCK INC	USD	319	290 561,19	0,07
CME GROUP	USD	472	109 687,48	0,03
DEUTSCHE BOERSE	EUR	1 659	371 118,30	0,09
GOLDMAN SACHS GROUP	USD	383	286 492,21	0,07
Services de traitement et élim des déchets			166 102,91	0,04
REPUBLIC SERVICES	USD	921	166 102,91	0,04
Services financiers et de crédit			1 206 693,37	0,31
AMERICAN EXPRESS	USD	939	295 619,99	0,07
MASTERCARD CL.A	USD	780	378 934,90	0,10
VISA CL.A	USD	1 783	532 138,48	0,14
Societés de placement immobilier			220 027,85	0,06
WELLTOWER	USD	1 393	220 027,85	0,06
Soins personnels pharmacies et épiceries			1 471 281,19	0,37
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	EUR	7 964	277 704,68	0,07
L'OREAL	EUR	2 990	1 096 134,00	0,28
PROCTER GAMBLE	USD	799	97 442,51	0,02
Transport industriel			875 129,10	0,22
CATERPILLAR	USD	239	116 514,28	0,03
DEUTSCHE POST NOM.	EUR	16 234	758 614,82	0,19
Voyages et Loisirs			236 981,67	0,06
BOOKING HOLDINGS INC	USD	52	236 981,67	0,06
Obligations			**229 243 380,96**	**58,26**
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**229 243 380,96**	**58,26**
Agro-alimentaire			953 804,84	0,24
BEL 4,375%24-110429	EUR	9	953 804,84	0,24
Assurance vie			4 115 988,65	1,05
GR ASSU CRE MUT TV21-200442	EUR	24	2 163 641,75	0,55
POSIM 3 12/03/30	EUR	1 957	1 952 346,90	0,50
Automobiles et équipementiers			9 386 026,59	2,38
CIE PLASTIC 4,875%13032029	EUR	19	2 059 279,60	0,52
F 4.066 08/21/30	EUR	1 900	1 947 559,71	0,49
MGCN 3 5/8 05/21/31	EUR	969	1 002 404,48	0,25

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
OPMFP 4.2955 02/05/31	EUR	6	619 305,48	0,16
STELLANTIS 4,375%23-140330	EUR	1 800	1 924 072,77	0,49
VW 3 1/2 06/19/31	EUR	18	1 833 404,55	0,47
Banques			38 164 447,75	9,70
BACR 4.973 05/31/36	EUR	1 500	1 616 622,00	0,41
BANCO SANTANDER 4,875%23-1031	EUR	28	3 043 491,84	0,77
BANK OF AMERICA TV22-270433	EUR	2 300	2 259 185,52	0,57
BBVA TV24-080236 SUB.GLOB.MTN	EUR	24	2 635 437,37	0,67
BFCM 3 05/07/30	EUR	29	2 937 359,55	0,75
BKIR 3 5/8 05/19/32	EUR	1 021	1 055 093,01	0,27
BMO 3 1/4 01/09/32	EUR	2 340	2 364 095,91	0,60
BNP 3.583 01/15/31	EUR	13	1 360 226,86	0,35
BPCEGP 4 1/8 03/08/33	EUR	28	2 963 668,82	0,75
CABKSM 3 5/8 09/19/32	EUR	14	1 428 176,44	0,36
CABKSM 4 3/8 08/08/36	EUR	21	2 198 236,85	0,56
DB 1 3/8 02/17/32	EUR	15	1 369 875,21	0,35
FRLBP 3 1/2 04/01/31	EUR	38	3 918 155,01	1,00
HSBC 4.191 05/19/36	EUR	2 057	2 143 875,06	0,54
ISPIM 4.271 11/14/36	EUR	2 467	2 537 493,82	0,65
RENAUL 5 1/2 10/09/34	EUR	17	1 814 716,47	0,46
VW INTL FINANCE TV20-PERP.	EUR	25	2 518 738,01	0,64
Electricité			2 293 924,93	0,58
EDPPL 4 1/2 05/27/55	EUR	22	2 293 924,93	0,58
Instruments de placement hors actions			1 798 559,51	0,46
MORGAN STANLEY TV22-070532	EUR	1 800	1 798 559,51	0,46
Logiciels et services informatiques			1 694 496,89	0,43
CAPFP 3 1/8 09/25/31	EUR	17	1 694 496,89	0,43
Médias			1 486 850,98	0,38
INFLN 3 1/4 10/23/30	EUR	1 480	1 486 850,98	0,38
Pharmacie/biotechnologie/Producteurs de Marijuana			725 321,11	0,18
IPNFP 3 7/8 03/25/32	EUR	7	725 321,11	0,18
Services appui à industrie			2 120 904,21	0,54
EDENFP 3 1/4 08/27/30	EUR	21	2 120 904,21	0,54
Services bancaires invest et de courtage			8 430 919,26	2,14
RBOSGR 3 1/4 05/28/31	EUR	20	2 035 034,25	0,52
SOCGEN 3 3/4 05/17/35	EUR	19	1 945 273,88	0,49
SOCGEN 4 7/8 11/21/31	EUR	21	2 242 590,58	0,57
UBS 4 3/4 03/17/32	EUR	2 000	2 208 020,55	0,56
Services financiers et de crédit			1 357 314,06	0,34
AXP 3.433 05/20/32	EUR	1 322	1 357 314,06	0,34
Societés de placement immobilier			1 561 883,01	0,40
URW 4,125%23-111230	EUR	15	1 561 883,01	0,40

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Souverains			146 444 130,97	37,22
ALLEMAGNE 0,25%19-150229	EUR	2 800 000 000	26 415 176,99	6,71
ALLEMAGNE 0%20-150230	EUR	3 130 000 000	28 445 127,00	7,23
AUSTRIA 0,75%18-200228	EUR	8 000	7 821 078,36	1,99
BELGIUM 0,8%18-220628	EUR	800 000 000	7 754 222,47	1,97
DBR 2.1 11/15/29	EUR	1 000 000 000	9 943 442,47	2,53
ITALY 0,45%21-150229 BTP	EUR	10 900	10 265 822,74	2,61
ITALY 0,5%21-150728	EUR	4 000	3 829 856,40	0,97
ITALY 1,35%19-010430	EUR	4 000	3 807 081,60	0,97
OAT 0,00%21-251131	EUR	10 800 000	9 086 688,00	2,31
OAT 0,50%19-25052029	EUR	5 000 000	4 687 160,96	1,19
OAT 0,75%17-250528	EUR	15 000 000	14 515 249,32	3,69
OAT 2,50%14-25052030	EUR	10 000 000	10 069 109,59	2,56
SPAIN 1,45%19-300429	EUR	10 000	9 804 115,07	2,49
Supranational			2 857 763,24	0,73
EUROF 0.01 06/23/28	EUR	3 040	2 857 763,24	0,73
Transport industriel			4 524 677,53	1,15
ADIF 3,25%24-310529	EUR	30	3 102 990,00	0,79
BPOST 3.29 10/16/29	EUR	14	1 421 687,53	0,36
Voyages et Loisirs			1 326 367,43	0,34
BKNG 3 1/8 05/09/31	EUR	1 303	1 326 367,43	0,34
Titres de créances			**20 528 402,25**	**5,22**
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			**20 528 402,25**	**5,22**
Souverains			20 528 402,25	5,22
AUSTRIA 0%20-200230	EUR	10 000	9 029 200,00	2,30
ITALY 3,5%14-010330	EUR	10 996	11 499 202,25	2,92
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**37 976 998,02**	**9,65**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**37 976 998,02**	**9,65**
AMUNDI EUROSTOXX 50	EUR	1 955	126 390,75	0,03
AXIOM OBLICAT SICAV-SC EURV	EUR	1 312	2 041 052,16	0,52
CM-AM CASH ISR-IC	EUR	25,627	14 235 797,22	3,62
CM-AM ENTREPRENEURS FRANC-SR	EUR	0,212	26 657,09	0,01
CM AM GBL BIODIVERSITE-IC	EUR	700	698 054,00	0,18
CM AM GREEN BONDS-I	EUR	65	6 066 538,40	1,54
CM-AM HIGH YIELD 2028-IC	EUR	1 000	1 050 030,00	0,27
CM-AM IMPACT FIR INSN-IC	EUR	6,64	759 586,78	0,19
CM-AM INFLATION-RC	EUR	28 668,54	3 526 230,42	0,89
CM-AM OBL CR 29 IC EUR C.	EUR	36	3 941 874,00	1,00
CM-AM OBLIE FLEXIBLE-RC	EUR	31 890,836	3 503 131,80	0,89
EDR SICAV-FIN BONDS-NC EUR	EUR	14 780	2 001 655,40	0,51
Total			**370 223 352,13**	**94,09**

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	**Quantité/Nominal**	**Valeur actuelle présentée au bilan**		**Montant de l'exposition en Euro (*)**
		Actif	**Passif**	**+/-**
Futures				
BOBL-EUX 0326	325,00	0,00	162 500,00	28 308 800,00
Sous total		**0,00**	**162 500,00**	**28 308 800,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**162 500,00**	**28 308 800,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Options					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Swaps					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Autres instruments					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	370 223 352,13
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	-162 500,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	23 932 299,21
Autres passifs (-)	-499 816,81
Total = actif net	**393 493 334,53**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités **économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit: CM-AM ALIZES TEMPERE

Identifiant d'entité juridique: 969500CP3QZ1912E5G08

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☐ **Oui**

- ☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: N/A
  - ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
  - ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☐ il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : N/A

●○ ☒ **Non**

- ☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 79.9% d'investissements durables
  - ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
  - ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
  - ☒ ayant un objectif social
- ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit ont été atteintes.

Ce produit financier adopte une approche d'intégration et d'amélioration des critères ESG dans la gestion.
Le score ESG du produit financier à date était de 6.60/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 5.97/10.
Le taux de couverture ESG du portefeuille était de 99%, et celui de l'univers de référence était de 63%.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Le score ESG du produit financier à date était de 6.60/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 5.97/10.

…et par rapport aux périodes précédentes ?

A la fin de la période précédente, le score ESG du produit financier à date était de 6.36/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 5.94/10.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et aux sujets d'anti-corruption.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Outre la promotion des caractéristiques environnementales et sociales, au coeur de la proposition d'investissement du produit financier, celui-ci se donne sur une poche d'investissement minimale pour objectif d'investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management.

Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social.

Le produit financier cherche ainsi à encourager les sociétés et/ou émetteurs les mieux disants en matière de pratiques environnementales, sociales et de gouvernance, tout en valorisant et encourageant ceux et celles qui démontrent aussi d'une contribution avérée à la réalisation d'objectifs environnementaux et/ou sociaux, notamment de par leurs activités.

La section sur la proportion d'investissement durable du produit sur la période, par rapport à son minimum d'engagement démontre l'effort mis en œuvre pour orienter le financement vers des sociétés qui ont de bonnes pratiques de durabilité.

Les seuils quantitatifs minimums que la société de gestion s'est fixé pour l'investissement durable sont consultables dans la Politique d'Investissement Responsable disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Crédit Mutuel Asset Management a établi un cadre d'identification des principales incidences négatives pour permettre l'évaluation des préjudices importants pouvant venir affaiblir la proposition d'investissement durable. Il permet d'évaluer la capacité des sociétés sélectionnées à gérer le potentiel impact négatif de leurs activités sur les facteurs de durabilité E et S (Do No Significant Harm).

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Les indicateurs PAI pris en compte permettent de mesurer l'impact négatif potentiel des investissements sur la durabilité. En attente de seuils spécifiés par les régulateurs, comme indiqué par les autorités européennes de surveillance (AES) dans leur déclaration de clarification du 2 juin 2022, Crédit Mutuel Asset Management s'appuie donc sur ses travaux d'analyse interne et sa base propriétaire ESG afin d'analyser l'impact négatif d'une entreprise sur l'environnemental et le social et sociétal. Notre modèle permet ainsi de codifier (attribution de points) chaque société analysée en fonction des réponses obtenues sur les critères sélectionnés.

Tous les indicateurs PAI du tableau 1 de l'annexe 1 des RTS sont pris en considération.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière

De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains

De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)

De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération ; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social."

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

La prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité par le produit financier se fait de trois façons :

1. Par l'application de politiques d'exclusion sectorielles. Elles s'appliquent à toutes les stratégies gérées activement, y compris ce produit financier, et concernent les armements controversés, le tabac, le charbon, et les hydrocarbures. Elles permettent de se prémunir d'une exposition à de forts risques de durabilité inhérents à ces secteurs.

2. Par la notation ESG interne, qui permet de mesurer la performance ESG générale d'une société ou d'un émetteur. Elle est constituée à partir d'un éventail d'indicateurs environnementaux, sociaux, sociétaux et de gouvernance découlant d'une analyse des données brutes PAI.

3. Et par l'investissement durable, qui nécessite qu'au moins 4 des 9 critères DNSH relatifs aux PAI soient validés afin de considérer un investissement comme durable.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Emetteur	Secteur GICS	% Poids
GERMANY, FEDERAL REPUBLIC OF	Sovereign	7.23
GERMANY, FEDERAL REPUBLIC OF	Sovereign	6.71
FRANCE, REPUBLIC OF	Sovereign	3.69
CM-AM CASH ISR - Part IC		3.62
ITALY, REPUBLIC OF	Sovereign	2.92
ITALY, REPUBLIC OF	Sovereign	2.61
FRANCE, REPUBLIC OF	Sovereign	2.56
GERMANY, FEDERAL REPUBLIC OF	Sovereign	2.53
SPAIN, KINGDOM OF	Sovereign	2.49
FRANCE, REPUBLIC OF	Sovereign	2.31

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion**

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

31/12/2025

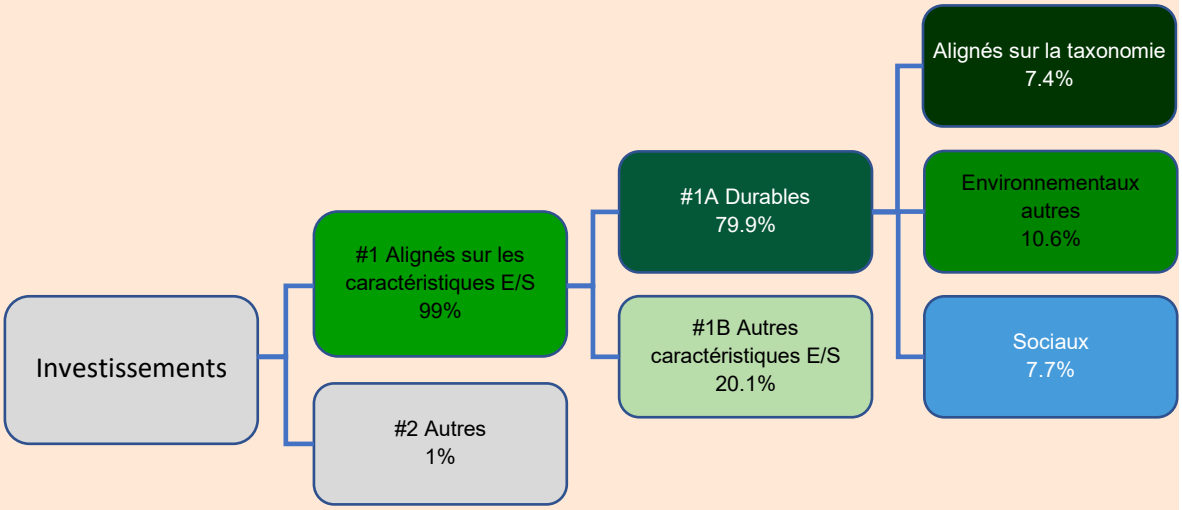
L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

A date, le produit financier a une proportion d'investissements liés à la durabilité de 79.9%

Quelle était l'allocation des actifs ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035.

En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.
La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.
La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en-carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Financials	19.2
Consumer Discretionary	7.0
Communication Services	1.2
Industrials	4.2
Information Technology	4.9
Real Estate	0.5
Utilities	0.7
Materials	0.5
Health Care	1.2
Consumer Staples	0.9
Energy	0.0

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le montant d'alignement à la taxonomie européennes est calculé à partir de la donnée reportée par les entreprises et relayée par des fournisseurs de données externes. L'alignement de chaque émetteur est pondéré par son poids en portefeuille qui explique les proportions agrégées remontées.

L'alignement calculé est de 7.4%

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE[1] ?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

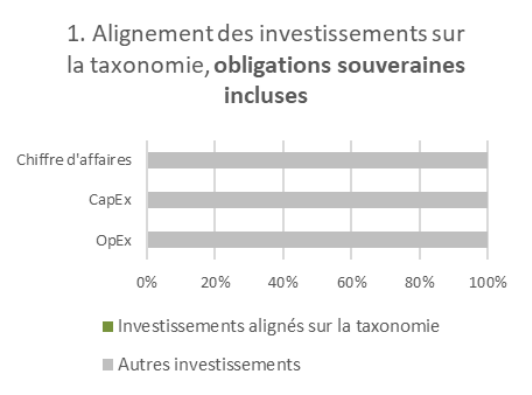
Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

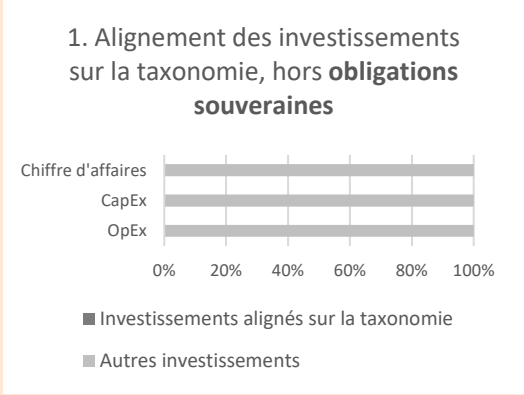
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines





* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

La part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes est la suivante :

% alignement activités habilitantes : N/A%

% alignement activités transitoires : N/A%

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

L'alignement taxonomie à date est de 7.4% comparé à 0% sur la période précédente

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche.
L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnement non alignés sur la taxonomie de l'UE ?

A date, la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE du produit financier était de 3.2%

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

A date, la proportion d'investissements durables sur le plan social était de 7.7%

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif, afin d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle.

Ceux-ci peuvent par exemple prendre la forme d'assurer :

- un taux de couverture des caractéristiques extra-financières satisfaisant tel que décrit dans la documentation précontractuelle et ci-dessus.
- le respect des critères de sélectivité / amélioration du produit.
- l'application des politiques d'exclusions sectorielles
- la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de

Le Fonds n'a pas d'indice de référence durable

En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marche large ?

Le Fonds n'a pas d'indice de référence durable.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Le Fonds n'a pas d'indice de référence durable.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marche large ?

Libellé	Code ISIN	Type de Part	Date VL Début	VL Début	Date VL Fin	VL Fin	Performance nette (en%)	Ecart
CM-AM ALIZES TEMPE (ES)	FR0014005XF4	C	31/12/2024	12,90000	31/12/2025	13,49000	4,5736	-1,0362
CM-AM ALIZES TEMPE (RC)	FR0010359323	C	31/12/2024	976,37000	31/12/2025	1 023,74000	4,8516	-0,7582
CM-AM ALIZES TEMPE (RD)	FR0010361311	D	31/12/2024	582,90000	31/12/2025	606,61000	4,8512	-0,7586
CM-AM ALIZES TEMPE (S)	FR0013466505	C	31/12/2024	114,33000	31/12/2025	120,62000	5,5016	-0,1082
BMK REF CM-AM ALIZES TEMPERE	24921GPBE0000001		31/12/2024		31/12/2025		5,6098	

CM AM ALIZES TEMPERE

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

CM AM ALIZES TEMPERE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT
4, rue Gaillon
75002 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CM AM ALIZES TEMPERE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

www.pwc.fr

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2026.03.23 18:07:11 +0100

